L'AFRIQUE ET LA DEMOCRATIE.

En 2016, l'Afrique est en pleine émancipation. Il ne s'agit plus aujourd'hui de se libérer de la colonisation ou de l'emprise des puissances étrangères. Il est venu le temps de la démocratie, du multipartisme, il faut en finir avec les despotes et la démocratie se répand avec une intensité communicative et impressionnante.

Les années 90 ont constitué une première étape de la démocratisation de l'Afrique avec l'apparition du concept de l'aide conditionnée cher à François Mitterrand, c'est simplement l'idée que les pays riches comme la France doivent conditionner le maintien de l'aide au développement aux pays d'Afrique à des réformes démocratiques. C'est aussi l'époque de la chute des despotes. Avec la fuite de Mengistu hors d'Ethiopie en 1991, la fin du règne et l'exil de Mobutu, longtemps maître du Zaïre, en 1997, et un an plus tard, le décès symbolique et politiquement signifiant de Sani Abacha, le potentat du Nigeria. Le moment fort de la démocratisation de la décennie est, bien évidemment, l'organisation d'élections multiethniques en Afrique du Sud qui liquident le système d'apartheid et propulsent au pouvoir Nelson Mandela, la personnalité la plus marquante en Afrique dans le combat pour les Droits de l'Homme.

Le processus de démocratisation, qui est loin d'être insignifiant, n'est cependant pas continu, on pourrait même le qualifier de chaotique et d'irrégulier. Après le démarrage remarquable d'il y a vingt ans, on constate en 2016 comme une forme de calage et même de marches-arrière préoccupantes. Selon la Banque mondiale, peu de pays peuvent se targuer d'un véritable système démocratique, sept seulement, l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie, le Sénégal, le Bénin, la Tunisie, ce qui représente environ 125 millions d'habitants sur le milliard d'habitants qui peuplent l'Afrique en 2016. En revanche, près de 380 millions d'Africains continuent de vivre dans des pays jugés non libres et, si l'on trace une diagonale de l'Angola à l'Ethiopie, on voit se succéder des états, tous sous la botte ou en

© EduKlub SARL.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.

situation de violence permanente reflétant l'ampleur des luttes pour le pouvoir au détriment des citoyens et de leurs droits.

D'une manière récurrente, l'Afrique se caractérise par une forme illibérale de démocratie dans laquelle les forces au pouvoir ont tendance à diaboliser les oppositions, exploitent le pouvoir de l'Etat pour fausser le processus électoral et éliminer les obstacles à leur maintien au sommet. La société africaine reste marquée par le poids de la corruption, la fragilité de la justice et par la dépendance au prix des matières premières qui conditionne encore les politiques économiques publiques et l'augmentation du niveau de vie tout en alimentant les circuits de corruption.

Dans cet à-peu-près de démocratie africaine, la Zambie apparaît comme un exemple qu'on pourrait qualifier d'éloquent. Ce fut l'un des premiers pays d'Afrique à entamer une transition démocratique quand Kenneth Kaunda a quitté le pouvoir après sa défaite aux élections de 1991. 25 ans après, la démocratie zambienne semble étriquée et Edgar Lungu a été réélu président avec une majorité extrêmement étroite à l'issue d'une campagne largement perturbée par le harcèlement de l'opposition, la fermeture du plus grand journal indépendant du pays et des accusations de falsification des résultats. De plus, si les institutions de nombreux pays africains tendent à vouloir préserver les apparences démocratiques, les chefs d'Etat ont tendance à vouloir les modifier au gré de leurs intérêts immédiats. En 2015, Denis Sassou-Nguesso, président du Congo, âgé de 72 ans, n'a pas hésité à transformer la constitution de 2002, déjà largement à son avantage, pour pouvoir se faire élire une troisième fois à la tête de son pays. La constitution de 2002 prévoyait deux mandats consécutifs et pas plus et l'âge limite de 70 ans pour les aspirants à la présidence. En mars 2016, Denis Sassou-Nguesso a été confortablement réélu à la tête de son pays. Au Burundi, l'interprétation très personnelle de la constitution nationale, a permis à Pierre Nkurunziza d'entamer un troisième mandat après une élection très contestée marquée par des violences récurrentes dans un climat de guerre civile.

© EduKlub SARL.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.